CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

S. L. & T. R. R. & S. S. CO

L. W. R. R.

Sans Contredit la Meilleure.

La Seule Ligne ayant des Trains de la Nouvelle-Orléans à la Californie.

Deux Trains tous les Jours.

Chars Dortoirs Standard de l'Pullman
Chars Dortoirs d'Excursion pour les Touristes.
Service Supérieur de Char Salle à Manger.
Jusqu'à la Californie sans Changement.

Pour SAN FRANCISCO et Retour. Seulement $57.50 (aller et retour).

Billet à vendre du 1er au 10 Juillet 1903 inclusivement. Limite du retour, le 31 Août 1903.

Encore Meilleur Marché!!

Seulement $47.50 (aller et retour).

Billets à vendre du 1er au 14 Août 1903 inclusivement. Limite du retour, le 15 octobre 1903.

Pour plus de renseignements, billets, chars dortoirs réservés s'adresser au

BUREAU DES BILLETS,

Coin des rues Canal et St Charles.

F. S. DECKER, Asst. Gén'l Pass. Agent.
No 517 rue Natchez

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

Arrivée	Départ
Fast mail tous les jours... 7:15 a m	Fast mail tous les jours 8:15 p m
Express tous les jours... 6:15 p m	Express tous les jours ....7:00 a m
Limited tous les jours... 8:15 p m	Limited tous les jours ....9:25 a m
Service de la Tous les jours excepté dim 8:50 a m	Service de la Côte. Tous les jours excepté dim 4:00 p m
Excursion dim 9:25 p m	Excur'dim..7:40 a m

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur trains. Un char restaurant y est attaché. Repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoir pour Chicago sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent.

O. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky
Lunes—au 31 déc

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de—			
Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	6:00 a m
Arrive à—			
Meridian.....	1:20 a m	2:40 p m	1:10 p m
Part de—			
Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à—			
Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	——
Chattanooga..	9:40 a m	10:30 p m	——
Lexington....	5:15 p m	5:55 a m	——
Cincinnati ...	7:30 p m	8:15 a m	——
Buffalo.....	2:00 p m	7:30 p m	——
Part de la—			
Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	——
Arrive à—			
Meridian.....	1:20 a m	2:45 p m	——
Part de—			
Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à—			
St-Louis.....	7:04 p m	7.56 a m	——

Part de la Nlle-Orléans	7:30 p m	
Arrive à—		
A Chattanooga	9:40 a m	CHARS Restaurant Café. Repas à la carte
A Knoxville	1:19 p m	
A Bristol	5:45 p m	
A Washington	6:53 a m	
A Philadelphie	10:15 a m	
A New York	12:43 p m	

No 4 Pan American Spécial, pour Meridian Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires, quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et char restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité, quittera à 7:30 heures p. m. comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars-restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

No 8 pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

L'excursion du dimanche quitte la Nouvelle-Orléans pour la Rivière aux Perles, Abita Covington, Mandeville et les points intermédiaires à 7:45 a. m.

No 6, les jours de semaine, fait connection à Pearl River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington la semaine seulement.

No 2 transporte les passagers pour St-Tammany, Abita Springs et Covington les samedis seulement.

J. R. WELLS, D. P. A. — J. H. LIVELY, C. P. A.
SEO. H. SMITH, G P A. — R. J. ANDERSON A. G. P. A.
22juin— Nouvelle-Orléans, Lne.

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 60 heures pour New York via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité No 35		Malle Express No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	9:20 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:00 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:25 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	8:30 P. M

No 35 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullmann s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.

C. M. McMillan, Ass't Agent de Pass. et Billets.

M. E. Powers, Agent de District de Passagers
J. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.
S. H. Hardwick, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
W. A. Turk, Gérant Traffic Washington D. C.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R

—AND—

The Western Railway of Alabama

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un point à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

J. P. BILLUPS, A. G. P.
H. F. LAY, A. G.,
718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Richard Rhodes,

No 70,578—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Le contenu entier du

MAGASIN RHODES

307 RUE ST. CHARLES.

Comprenant un grand stock assorti de "SPORTSMEN'S GOODS,"

Les installations de bureau, le bon vouloir, etc., devant être vendus à l'encan sur les lieux comme vente obligatoire.

Lundi, le 22 juin 1903,

Commençant à 11 heures A. M.

Le stock entier, les affaires, le bon vouloir, les installations de bureau, etc., du défunt, Richard Rhodes, sera offert à l'encan en bloc, comme vente obligatoire, à l'heure et sur les lieux en ceci décrits.

Cette vente offre aux personnes cherchant une ouverture dans les affaires une occasion de commencer un commerce immédiatement et d'acquérir un commerce qui est parfaitement établi: le magasin de Rhodes étant un des plus anciens et des mieux connus en ville.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 9 juin 1903, adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai les articles ci-dessus mentionnés à l'heure et sur les lieux en ceci indiqués.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO,
Encanteur.

11 juin—11 14 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Antoine Bives et Sophie Bode, Veuve etc.

No 70,510—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 22 mai 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 30 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, leurs dessus y appartenant le dit lot étant situé dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Austerlitz et Genl Taylor, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 168, et mesurant 29 pieds de face à la rue Genl. Taylor sur 133 pieds de profondeur, le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un cottage simple, connue comme le No 708 rue Genl Taylor.

Conditions — Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à l'ordre de l'acquéreur et endossés par l'acquéreur, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès: la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Propriété Foncière et Placements, 303 rue Baronne.

Stafford et Lambert, avocats.
26 mai—26 31—juin 7 14 21 28 30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDES SITES POUR BATIR,

Rue Webster, à l'encoignure de la rue Prytanée.

A L'ENCAN!!!

Mme Mary W. Mansfield, femme de Frank T. Copp, et al. vs Mlle Anna Mansfield.

No 70,814—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

EN vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu, le en Cour ouverte et signé le 10 juin 1903, J. L. Onorato, encanteur, vendra à l'enchère publique, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières ci après—

Trois lots de terre et améliorations dans le sixième district, ilet 47, borné par les rues Webster, Prytanée, Perrier et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 1, 2, 3, sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par la "Parkside Improvement Company" à H. L. Loomis, Jr., passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 6 novembre 1894, d'après lequel devis la propriété mesurant (en m. a.) comme suit:

Lots 1, 2, 3 mesurant chacun 29' de face à la rue Webster, 28' 11" 6''' de largeur sur la ligne du fond par les profondeurs suivantes, à savoir:

Lot No 1 mesurant 134' 8'' 2 1/4''' de profondeur et façade à la rue Prytanée, et 133' 1 1/2''' sur la ligne de côté le divisant du lot No 2; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Webster et Prytanée. Le lot No 2 mesurant 133' 2 1/2'' sur la ligne de côté le divisant au lot No 1, et 133' 4'' 3/4''' sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 3. Le lot No 3 mesurant 133' 4'' 3/4''' sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 2, et 133' 8'' sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 4. Cette propriété ayant été acquise par ladite Mme Mary B Mansfield de Gideon Kellogg, par acte passé pardevant L. C. Quintero, notaire, le 23 avril 1901 et enregistrée dans le L. du B. des T 179, f. 344.

Conditions — Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer les taxes de 1903 payer pour l'acte ou les actes de ventes pardevant Chas F Fletchinger, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

T. M. et J. D. Miller, avocats.
14 juin—14 21 28 — juil 5 12 14

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU

Septième District.

Succession de Valsin Léonard Fortuné et Sophie Fortuné

No 70,461—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau No 731 rue Commune.— JEUDI le 25 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté le 19 mai 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans. Lne, dans l'ilet No 117 borné par les rues Dante, (anciennement: rue Madison), Elm, (anciennement rue Troisième) Zimpel et Cambronne, désigné par le numéro six et mesurant trente pieds de face à la rue Dante sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot a été acquis par le dit V. L. Fortuné, de la "Mutual Building and Homestead Association" d'après l'acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 14 mai 1888 enregistré dans le livre des transferts, No 128 folio 204.

Et à 10:30 a. m. même jour sur ladite vente un lot de meubles de ma cour, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. Acte de vente et assumant les taxes de 1903 aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Deibel Sr, notaire, à leur en dernière étage de la bâtisse Magazine.

24 mai—24— 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles, Bien Situés.

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern: Nos 1603, 1631 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

In re, Mme Dora Hempfling vs les héritiers mineurs de John Hempfling.

No 70,385—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 29me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur, ci-après décrite, à savoir:

1° Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 191 borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement) sur un croquis fait par George G. Friedrichs, encanteur. Les dits lots sont contigus et mesurent comme suit: Les lots Nos 1 à 10 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jeannette et Burdette et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Jeannette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 22 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple, No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie sur le devant, quatre chambres, etc. Aussi, le cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1535 et 1537 rue Fern, construit sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Cet ilet et ses améliorations seront vendus subdivisés pour satisfaire la demande.

2° Vingt quatre (24) certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 215 borné par les rues Green, Birch, Fern et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24, tous les deux inclusivement, dans un croquis fait par George G. Friedrichs, encanteur. Lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales parallèles. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Burch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les amélioration sur cet ilet consistant, des ci-après:

Le cottage simple en bois No 1603 rue Fern contenant galerie sur le devant, vestibule et cinq chambres, cour dans le fond, citerne, etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars, citerne, etc. Le cottage double en bois No 1635 rue Fern, contenant galerie et trois chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans une des plus proéminantes et progressives sections de la ville et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans sur des billets des acquéreurs portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs de payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin — 7 14 21 28 — juil 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

St-Claude, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 21 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903, dans l'affaire de Wm A. Dickson vs Wm Sauer et als. No 68 921 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 113, borné par les rues St Claude, Rempart, Dumaine et Philippe désigné par le No 16 et mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt comptant de 20 0/0 pour lier la vente. Acte de vente pardevant Robt P. Upton notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28 — juil 5 12 19 21

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm. Craig Myine; Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E. No 68,579. Il sera vendu à l'enchère publique jeudi, le 2 juillet 1903, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 634 rue Gravier—En vertu d'un ordre daté et signé le 29 mai 1903, par l'Honorable Geo. H. Théard, Juge de la Division ci dessus, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété: à savoir: La moitié indivise du trois-quart du lot 2 des sections 19 et 30 et la 1/8 indivise des lots 1, 4, 6, 7, 8 et 9 des sections 19 et 20, les lots 12, 13, 14, 15, 17 et 18 de la section 20, les lots 21, 22, 26 et 27 de la section 21, le lot 23 des sections 21 et 22, les lots 25 et 30 de la section 22, le lot 32 des sections 22 et 27, le lot 36, A, de la section 35 et le lot 36, B, de la section 71. Tous situés dans le comté 12 Rangée Sud 12 Est, à l'Est du fleuve Mississippi, dans le district des terres sujettes à être vendues dans la Nouvelle-Orléans et contenant ensemble 1006.01 acres de terre plus ou moins. Les lots 2, 3 et 4 de la section 4 les lots 1, 2 et 3 de la section 5; les lots 3, 4, 5 et 6 de la section 7 dans le même comté et rangée. Conditions de la vente, comptant net. L'acquéreur devant payer le montant de son enchère et prendre la propriété sujette à n'importe quels liens, privilèges ou hypothèques qui pourraient exister contre elle, et payer pour l'acte de vente pardevant Pierre D. Olivier, notaire. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

31 mai—31—juin 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Andréa Maestri et Catharina Torri, sa femme.

No 69,583 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété No 1235-37 rue Columbus.
" 1832-34 rue Hopital.
" 1015-19 rue Robertson.
" 921 rue Johnson.
" 210-12 rue St-Roman.
" 2215 avenue des Ursulines

MOI, AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment licencié de cette ville, conformément à un jugement rendu dans cette affaire, le 5 mai et signé le 12 mai 1903, par l'Hon. Frederick D. King, juge de la susdite Cour, Division B, et en vertu d'un ordre daté le 21 mai 1903, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille tenue pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 13 mai 1903, dans l'intérêt de la mineure Marcellina Maestri, signé par ledit juge et aussi rendu dans cette même affaire, sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 8 juillet 1903, à midi, à la Bourse de Spear & Escoffier No 832 rue Perdido, dans le premier district de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus (autrefois Mystérieuse), St-Bernard, Marais (autrefois Planche) et St-Claude (autrefois Bons Enfants), faisant partie du lot désigné par le No sept de l'ilet No quatre. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds six pouces et trois lignes de façade à la rue Columbus sur une profondeur de soixante dix sept pieds six pouces du côté de la propriété de Perrault ou ses représentants et de soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes du côté de la propriété des frères De Mahy ou de leurs représentants.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Roman, Ursulines et Derbigny, sur un plan fait par D. E. Seghers, architecte, daté le 22 septembre 1876, annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 2 juin 1876. D'après lequel plan ladite portion de terre mesurant trente neuf pieds un pouce et deux et deux tiers de lignes de face à la rue Hôpital, sur trente cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans ledit deuxième district, désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Ursulines, St Philippe et Claiborne. Lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Dumaine, Galvez et St-Philippe, faisant partie d'une lot désigné par le No soixante-dix sur un plan fait par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836, déposé en l'étude de C. V. Foulon, ancien notaire: laquelle portion de terre mesurant en mesure française, vingt sept pieds de face à la rue Johnson, vingt huit pieds deux pouces et une ligne dans le fond, quarante six pieds cinq pouces sur la ligne du côté du lot No 69 et cinquante sept pieds un pouce et huit lignes, plus ou moins, sur la ligne le divisant de l'autre portion dudit lot No 70.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cleveland (autrefois Gasquet et Jackson) Palmyre, Roman et Derbigny, lequel lot est situé à une distance de soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Gasquet et Roman, et mesurant quarante huit pieds, six pouces de face à la rue Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de vingt sept pieds, plus ou moins.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No cinq dans l'ilet No 287, borné par les rues Ursulines, Miro, Galvez et Hôpital et mesurant trente huit pieds six pouces de face à la rue Ursulines sur cent dix huit pieds de profondeur.

A des conditions de un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de ventes devront être passés pardevant George Montgomery, notaire en cette ville, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; toutes les taxes de 1903 sur la propriété vendue devant être assumées et payées par les acquéreurs respectifs au dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de leurs enchères au moment de l'adjudication.

AUG. HUARD, Encanteur.
Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la Bourse
7 juin—7 14 21 28—juil 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété, encoignure Conti et Remparts, Nos 1039-1043 rue Conti.

Propriété Nos 1031-1033 rue Conti.

Propriété No 2727 rue Dumaine.

Terrains vacants rues Dumaine, White et St-Philippe.

SUCCESSION —DE— FLORVILLE FOY.

No 70 093 — Division B. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR AUG. HUARD, Encanteur—Bureau No 121 rue Carondelet—Le MERCREDI, 8 juillet 1903, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession, à l'enchère publique, à la salle d'encan de Spear & Escoffier, No 802 rue Perdido, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de vente de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le premier juin 1903, rendu dans l'affaire de la susdite succession et pour le compte de la dite succession les propriétés immeubles suivantes à savoir:

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 98, compris entre les rues Conti, Rempart, St Louis et Bourgogne, ledit lot ou portion de terre forme l'encoignure des dites rues Conti et Remparts, et mesure 66 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Conti, par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à la rue des Remparts, le tout conformément au croquis fait par Edgar Pillié, arpenteur, le 16 janvier 1895, annexé pour recours à un acte passé devant Michel V. Dejan notaire public en cette ville, le 19 janvier 1895.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, situé dans le deuxième District de cette ville, du côté nord est de ladite rue Conti, entre les rues Bourgogne et Remparts (dans l'ilet No 98, compris entre les susdites trois rues et la rue St Louis), mesurant 32 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et commençant à une distance de 66 pieds 1 pouce et 6 lignes de l'encoignure Remparts et Conti. Le tout conformément au susdit croquis d'Edgar Pillié, arpenteur, daté le 16 janvier 1895, annexé au susdit acte passé devant le notaire public Déian, le 19 janvier 1895; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits et circonstances quelconques y appartenant.

3° Quatorze certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconque y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 355 compris entre les rues Broad, Dumaine, St Philippe et White, désignés par les Nos 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, 30, 31, 32, 33, 34 et 35, sur un plan dressé par Louis H. Pillié, arpenteur, daté le 17 janvier 1859 et déposé pour recours en l'office de Eusèbe Bouny, alors notaire public en cette ville; les lots Nos 3 et 4 se joignent, et mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir; Le lot No 3, 31 pieds, 10 pouces et 7 lignes de face à la rue White, 31 pieds 8 pouces et 3 lignes de large dans le fond, par une profondeur de 175 pieds et 2 pouces sur la ligne le divisant du lot No 2, et de 174 pieds, 11 pouces et 6 lignes du côté opposé; le lot No 4, 31 pieds, 10 pouces et 6 lignes de face à la rue White, 31 pieds, 8 pouces et 2 lignes de large, dans le fond, par une profondeur de 174 pieds 11 pouces et 6 lignes, sur la ligne séparant du lot No 3, et 174 pieds, 9 pouces et 4 lignes du côté opposé. Les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17 se joignent et mesurent, en mesure américaine comme suit, à savoir: Les lots 12, 13, 14, 15 et 16, chacun 29 pieds de face à la rue St Philippe, 29 pieds, 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond par une profondeur irrégulière de 179 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 12 des lots Nos 3, 4, 5 et 11, et de 178 pieds, 9 pouces et 8 lignes sur la ligne divisant le lot No 16 du lot No 17. Et le lot No 17: 29 pieds de face à la rue St Philippe, 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 178 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, et de 178 pieds 8 pouces et 6 lignes de l'autre côté. Les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34 et 35 se joignent et mesurant chacun, en mesure américaine, 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dumaine 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond, (excepté le lot No 30 dont la largeur dans le fond est de 29 pieds 2 pouces et 2 lignes,) sur une profondeur irrégulière de 179 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 35 des lots Nos 3, 2, 1 et 36, et de 178 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant le lot No 30 des lots Nos 24, 25, 26, 27, 28 et 29.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou de un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par liens de vendeur, ou privilège et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et toutes les clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur et ce jusqu'au paiement final des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux porteurs ou à tous autres porteurs des susdits billets; et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets; les acquéreurs en plus du montant de l'adjudication auront à rembourser les primes d'assurance pour les termes non expirés, devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues, pour l'année courante, 1903, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grims, notaire public en cette ville aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur dûment licencié en cette ville.
Voyez les plans à la Bourse.
Carleton Hunt, avocat.
7 juin—7 14 21 28—juil 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Amélie Hughes.

No 70,548—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment licencié—Bureau No 121 rue Carondelet—MARDI, le 23 juin 1903, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession, à l'enchère publique à la Bourse de Spear & Escoffier, No 802 rue Perdido, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Jno. St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté Nouvelle Orléans, le 9 juin 1903 la vente d'après les stipulations de l'acte 153 de 1900.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 13, maintenant No 163, désigné comme lot No 17, sur un plan de 2093 lots de terre dans l'ancien Faubourg de Freeport, fait par Augustus S. Phelps voyer date février 1849. Ledit lot mesurant 29 1/2 de face à la rue Général Taylor, entre les rues Laurel et Constance (anciennement Live Oak) et la rue Aux Ursulines sur une profondeur de 113 11' 2'' sur la ligne du lot No 16 et sur une profondeur de 117' 9' 2'' sur la ligne du lot No 18 et 28 10' 8'' de largeur dans le fond, mesure américaine).

Con